

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 0040387

Optique 38861  Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : AC 95 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : AHDADOUCH Smail

Date de naissance : 01/01/1954

Adresse : quartier la Franche Hay Hassani Bloc 10

N° 165 CASA

Tél. : 0665 077276 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr Bouchaib NACHAT**  
Ophtalmologiste  
Résidence Fateh 1, Im 12 N° 2  
Hay Miy Abdellah Bd. Al Qods  
Ain Chock - Casablanca  
Tél. : 05 22 21 25 15 - GSM : 06 61 98 66 06

Date de consultation : 06/08/2022

Nom et prénom du malade : EG COURT Chedidje Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 17/08/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/06/22	S	200.17		Dr. Bouchaib NACHAT Ophthalmologist Satish I. Imm 12 N° 2 Bd. Al Qods 61981606

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

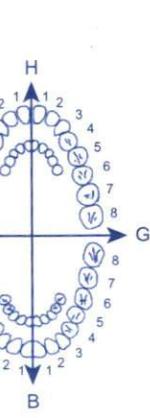
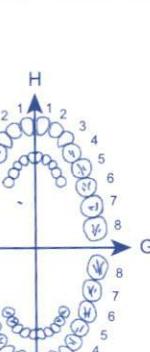
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
 Dr. Ayamana Carr 107, Bd Bir Hakeim Rés. Al Yamama Carr 032225526-Emilabaty.com	15/10/2022					5200.00 DH

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux
	$  \begin{array}{r l}  H & 25533412 \quad 21433552 \\  \hline  D & 00000000 \quad 00000000 \\  & 00000000 \quad 00000000 \\  B & 35533411 \quad 11433553  \end{array}  $ <p><b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# LIBERTY VISION



Résidence El Yamama  
107, Bd Biranzarane (Ex-Rapheil) Tél : 05 22 25 16 26  
· Mārif Casablanca  
Patente N°: 35800120

إقامة اليمامة  
107, شارع بيرانزاران  
المعاريف الدار البيضاء  
البيانات : 35800120

No 0025917

Docteur : NACHAT BOUCHAIB  
Mr. : SEKOUR KHADIJA

## Nomenclature :

Montures	VL :	optique	1000,00	
	VP :			
Type de Verres :	Progressif Organique AKR Anis			

## VISION DE LOIN :

OD : Axe : 27 <sup>2</sup>	Cyl : -0,50	Sph : -1,25	2100,00	
OG : Axe : 163 <sup>2</sup>	Cyl : -1,75	Sph : +0,50	2100,00	

## VISION DE PRES :

OD : Axe : 27 <sup>2</sup>	Cyl : -	Sph : -		
OG : Axe : 163 <sup>2</sup>	Cyl : -	Sph : -		
Add : +0,50				

**TOTAL :** Cinq Mille Deux Cent DH  
Le : 1108000

PATENTE N°: 35800120  
RCI N°: 424508  
CNSS N°: 5-33327  
ICE: 018077170-004

**Dr. NCHAT Bouchaib**

**OPHTALMOLOGISTE**

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux

Ex - Ophtalmologiste au CHU Ibn Rochd

20 Aout Casablanca

- Membre de la société européenne de la chirurgie réfractive (Lasik)

- Membre de la société française d'ophtalmologie

- Chirurgie de l'oeil : Adultes et enfants

- Explorations Oculaires

- Lasers - Lasik

- Urgences Ophtalmologiques



**الدكتور بوشعيب نشاط**

أخصائي في أمراض و جراحة العيون

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد

20 غشت بالبيضاء

عضو الجمعية الأوروبية لجراحة تصحيح النظر

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض و جراحة العيون

- جراحة العين : الكبار و الصغار

- التصوير الرقمي لشبكة العين

- المعالجة بالليزر - تصحيح النظر

- المستعجلات

**ORDONNANCE**

06/08/2020

Casablanca le : .....

**SEKOUR Khadija**

**PAIRE DE LUNETTE + MONTURE**

**PROGRESSIFS**

Oeil Droit : -1,25 (-0,50) à 27° , Addition + 2,50

Oeil Gauche : +0,50 (-1,75) à 163° , Addition + 2,50



شارع القدس إقامة الفتح 1 عمارة 12 رقم 2 ( أمام مقاطعة 30 ) عين الشق الدار البيضاء  
B.d ALQODS RESIDENCE AL FATHE 1 Imm 12 N° 2 ( en face Commune Urbine 30 ) Aïn Chock Casa

Tél : 05 22 21 25 15 - Urgences : 06 61 98 66 06

E-mail : nachat-b@hotmail.fr